

Chatillon sur Chalaronne, le 06/02/2026

La Présidente de la Communauté de
Communes de la Dombes,

OBJET : Convocation au Conseil Communautaire du 12 février 2026

En l'absence de quorum lors de la séance organisée le 5 février 2026, l'assemblée délibérante doit à nouveau se réunir. La séance du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Dombes se tiendra donc le :

Jeudi 12 février 2026 à 14h00
Au siège de la Communauté de Communes
Salle du 4^{ème} étage
01400 CHATILLON-SUR-CHALARONNE

Ordre du jour :

- Appel des présents,
- Désignation d'un(e) secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la séance du 22 janvier 2026,
- Présentation et approbation de la procédure de modification simplifiée du SCoT de la Dombes,
- Présentation et approbation de l'avenant à la convention cadre de partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Ain,
- Avenant à la convention « construire une ressource forestière pour la plaine et le bocage de l'Ain »,
- Approbation du plan d'actions du Projet Alimentaire Territorial en vue de la labellisation de niveau 2,
- Taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance,
- Modification du règlement de l'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et de services avec point de vente,
- Signature de la convention de partenariat du logement temporaire de Chalamont,
- Informations diverses.

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

